

L'IMMIGRATION—À PROPOS DE LA PLANIFICATION DE L'ARRIVÉE DES IMMIGRANTS

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, récemment, je posais à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand) la question suivante:

A la suite d'une situation d'urgence créée par l'orientation d'immigrants dans certaines régions du pays, l'honorable ministre a-t-il reçu des requêtes de Services d'aide aux Néo-canadiens, et a-t-il l'intention de prendre des mesures immédiates afin de mieux planifier l'arrivée des immigrants dans les diverses régions du Canada?

Je sais que l'honorable ministre a reçu un mémoire du Service d'aide aux néo-Canadiens du comté de Sherbrooke, qui lui a présenté les cinq recommandations suivantes, à savoir:

Le nombre d'immigrants dirigés vers Sherbrooke et la région.

La sélection en rapport avec les professions et les métiers.

Les cartes de compétence.

L'assurance-hospitalisation.

Le personnel spécialement affecté aux immigrants.

De plus, le Service d'aide aux néo-Canadiens de Sherbrooke et de la région...

... demande que les arrivées des immigrants soient planifiées, en tenant compte des capacités d'absorption du marché du travail de la région.

... le service remarque qu'il lui semble qu'une plus grande attention devrait être apportée dans l'orientation des immigrants afin de s'assurer de la disponibilité d'emplois dans la profession ou le métier exercés par les candidats.

A titre d'exemple, M. Lionel Bureau, président du Service d'aide aux Néo-canadiens,...

... de Sherbrooke et de la région.

... révèle qu'il y a une couple de mois, le marché sherbrookois avait besoin de cinq soudeurs.

Dix pères de famille ont été dirigés aussitôt vers Sherbrooke. Résultat: cinq de ces personnes ont dû trouver du travail, souvent à un salaire dérisoire, dans une spécialité qui n'était pas la leur.

Le Service d'aide de Sherbrooke et de la région...

... fait remarquer qu'il a constaté plus d'une fois les graves problèmes que pose, pour un ouvrier spécialisé, l'obtention d'une carte de compétence dans la province de Québec.

Nous croyons,...

... indique le mémoire présenté et envoyé à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre.

... qu'il y aurait lieu de multiplier les démarches auprès des corps professionnels et gouvernementaux pour faciliter l'intégration dans les corps de métiers des personnes déjà qualifiées dans des domaines connexes.

Toujours à titre d'exemple, M. Bureau fait remarquer que la carte de compétence émise au Canada équivaut à une simple carte d'apprenti alors que l'ouvrier en question a souvent de 10 à 15 ans d'expérience dans sa spécialité. Plusieurs de ces cartes de compétence ne s'obtiennent d'ailleurs qu'à Montréal.

[L'hon. M. MacEachen.]

Quant à ce qui concerne l'assurance-hospitalisation, le Service note, et je cite les paragraphes du mémoire présenté à l'honorable ministre...

• (10.00 p.m.)

«Comme les règlements d'assurance-hospitalisation de la province de Québec ne prévoient pas le paiement des frais d'hospitalisation des immigrants avant un séjour de trois mois au pays, certaines familles d'immigrants frappées par la maladie se trouvent placées dans des situations extrêmement pénibles si elles disposent de peu de biens au moment où des frais d'hospitalisation et frais médicaux de plusieurs centaines de dollars sont réclamés.

Encore à titre d'exemple, M. Bureau fait remarquer qu'un immigrant qui est arrivé à Sherbrooke il y a à peine un mois doit une somme fabuleuse par suite de soins médicaux qui ont été dispensés à deux membres de sa famille. Il se trouve ainsi endetté pour longtemps.

Monsieur l'Orateur, c'est pourquoi j'appelle ce soir l'attention de l'honorable ministre ou de son secrétaire parlementaire sur ces différents griefs. Il serait très important que le Canada, qui a besoin, pour se développer, d'un nombre croissant d'immigrants, soit en mesure, de façon intelligente et planifiée, d'orienter ses immigrants dans les différentes régions du pays, mais non pas de les lancer dans des problèmes humains qu'ils ne peuvent résoudre. Il y a les problèmes du travail, des questions sociales, de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance-santé. Si nous voulons faire du Canada un grand pays, il ne faudrait pas que les fonctionnaires de nos bureaux d'immigration à l'étranger attirent les immigrants en leur faisant miroiter seulement les avantages fabuleux que leur offre le Canada. Il faudrait aussi, lors de leur arrivée, bien les orienter et les diriger vers un travail qui leur permettra de bien s'épanouir, en tant que personnes humaines canadiennes.

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): L'honorable Registraire général du Canada...

L'hon. M. Turner: Je vais céder ma place au secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, monsieur l'Orateur.

M. Knowles: En français!

[Traduction]

M. J. C. Munro (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je regrette de n'avoir pas été là pour entendre les remarques du député, mais j'ai une réponse à lui